

pour aller plus loin

Si nous parlions enfin sérieusement et sereinement de la notion de compétence.



- Revue EPS pour l'action : les compétences coordonné par JL Ubaldi. (2005)
- Intervention de B. Rey lors d'un stage syndical organisé par le SNES. (2009)
- Regards croisés sur le concept de compétence entre P. Meirieu et M. Gauchet Article paru dans le Monde de septembre 2011 Contre l'idéologie de la compétence, l'éducation doit apprendre à penser.
- Le socle commun, nouveau graal : à quand une table ronde. Revue contre-pied de mai 2011 « apprendre ensemble »
- La saveur des savoirs de J.-P. Astolfi.

Initier une réflexion sur le thème de la compétence est nécessaire tant sur le plan d'une analyse à la fois pédagogique, éducative que politique puisque ce sujet articulé avec le socle commun et son opérationnalisation, le livret de compétence n'a été soumis à aucun débat. Elle est présentée de fait comme **la solution** pour régler un certain nombre de difficultés lié à la problématique de l'école (au sens large).

Si nous ne niions pas que l'école n'est pas en capacité de faire face au grand idéal initié au début des années 1960, **démocratiser et non plus sélectionner**, nous ne pouvons pas nous satisfaire tant sur la forme que sur le fond des opérations de communication veillant à faire de ce triptyque, socle commun, livret de compétence et compétence, le moyen de lutter tant à la fois, contre l'échec scolaire, la violence à l'école et une sortie trop prématurée du système scolaire de près de 80 000 élèves sans qualification (chiffre présenté par JY Rochex lors des Epsiliades de novembre 2010).

Nous croyons pour notre part que la vérité vient du débat et une notion qui impacte aussi fondamentalement notre système scolaire ne peut se priver d'une réflexion d'un autre niveau que les

allusions faites sur son potentiel sans véritable fondement scientifique.

L'articulation entre compétence et socle commun est de fait et le détour par celui-ci est donc nécessaire pour traiter de cette question.

Le socle commun

Le SC est devenu en quelques années l'alpha et l'oméga du discours sur l'école et le collège.

Pour les institutionnels, Luc FERRY (conseil national des programmes et ministre du MEN), Claude Lelièvre (membre de la commission THELOT) et certains partenaires syndicaux qui portent ce projet depuis bientôt 10 ans, il est censé répondre à l'échec scolaire (notre école fonctionnerait bien pour 50% de nos élèves d'après le rapport PISA).

« La scolarité obligatoire doit au moins garantir à chaque élève les moyens nécessaires à l'acquisition d'un socle commun constitué d'un ensemble de connaissances et compétences qu'il est indispensable de maîtriser pour accomplir avec succès sa scolarité, poursuivre sa formation, construire son avenir professionnel et réussir sa vie en société »

Il faut DONC...

- Revenir à l'essentiel.
- Dépasser la conception identitaire des disciplines (l'idée d'un transfert possible est à nouveau véhiculée)
- « *Transformer le savoir en culture* » donc nier que le socle commun repose sur une conception uniquement instrumentale. [L. Ferry](#).
- « *Il est la réponse pour éviter que le libéralisme scolaire l'emporte sans retour possible* » [C. Lelièvre](#).

Ces objectifs sont-ils crédibles ou plutôt leur mise en œuvre et leur opérationnalisation répondent-ils à ces objectifs ?

Un détour d'ordre socio-politique est nécessaire pour tenter de répondre.

L'école n'est plus à l'abri des bruits du monde et l'idéal du philosophe [Alain](#), faire de l'École une tour d'ivoire n'est pas possible. Nous ne pouvons traiter les problèmes de l'École sans analyser ceux qui frappent à sa porte car les élèves ne sont en capacité de faire abstraction de leur vie extra-scolaire pour se construire de fait une posture scolaire. A croire que le nuage sociétal s'est arrêté à la grille de nos écoles.

[M.Gaucher](#) dans un article du monde est sur ce sujet sans ambiguïté. **L'école ne peut pas résoudre par des moyens pédagogiques des**

problèmes civilisationnels résultant du mouvement de nos sociétés. D'après lui 4 fronts sont concernés : les rapports entre la famille et l'école, le sens des savoirs, le statut de l'autorité et la place de l'école dans la société.

Certes nous pouvons réaffirmer ce lieu commun, la famille tend à se défausser sur l'école en lui donnant une fonction supplémentaire celle d'éduquer en plus de celle d'instruire mais nous pouvons tout aussi bien positiver sur ce constat et affirmer combien l'école est nécessaire aujourd'hui et combien les attentes des familles sont à la fois sincères et exigeantes.

L'analyse portée par P. Merieu et M. Gaucher tente une explication plus intéressante.

✚ **La famille n'élève plus l'enfant dans le sens d'un intérêt plus général et collectif** mais plutôt en vue d'un épanouissement plus personnel (développement personnel est-ce un synonyme, faisant référence à certaine terminologie apparue dans les programmes ?). Pour autant la famille ne nie pas l'importance du groupe dans l'apprentissage singulier si nous nous en tenons aux activités sportives, artistiques, musicales, associatives pratiquées par les enfants hors temps scolaire. Le lien entre l'individu et le groupe n'est pas fait comme s'ils fonctionnaient en parallèle.

✚ L'acculturation qui touche les pays européens semble toucher également l'école et la question de **la place de la culture à l'école est posée**

- Le temps des lumières serait-il derrière nous et pouvons-nous nous passer de la Culture pour exister ?

- Pouvons-nous vivre pour nous même et comprendre aussi ce qui nous entoure ?

- Le savoir et la culture étaient des postulats pour accéder à la pleine humanité et celle-ci ne pouvait se dissocier de l'idée même de culture, le premier mouvement de la pensée n'est-il avant tout disciplinaire ?

- D'ailleurs pour [Condorcet](#), l'éducation au travers des savoirs comporte des prescriptions morales qui sont une forme de socialisation fondamentalement égalitaire. **Quand on est dans le champ du savoir, on communique avec autrui en faisant fi des positions hiérarchiques** écrit [B. Rey](#), on démocratise alors l'acte de penser.

✚ L'outil informatique a modifié le rapport au savoir. Le savoir ne peut et ne doit pas être confondu avec l'information. S'informer en direct ne signifie pas se former. Apprendre repose sur un autre niveau d'exigences et sans doute sur d'autres leviers motivationnels.

- Il n'empêche que l'accès à l'œuvre en général (y compris sportive) se heurte à la frénésie de l'immédiateté que représente internet. **Les enfants de la modernité** comme l'écrit P. Merieu veulent tout savoir mais veulent-ils apprendre ?

- Quels doivent-être les nouveaux leviers du plaisir d'apprendre ?

Revenons à notre question alors. La notion de compétence est-elle à la fois la réponse à l'entrée en culture et le levier motivationnel nouveau ? Son ancrage est-il essentiellement scolaire ou cette notion a-t-elle d'autres visées ?

Le temps est venu pour nous tenter de définir la notion de compétence.

Ce que nous pouvons affirmer, c'est que ce terme est polysémique et d'ailleurs son succès ne repose-t-il pas en partie sur son aspect diffus permettant à chacun d'entre nous de lui donner sa propre définition, exportable dans de nombreux champs tout aussi différents les uns que les autres, éducatif et

professionnel, pédagogique et entrepreneuriale. A croire que cette notion formelle serait transférable de fait.

Pourtant les choses ne sont pas si simples car si nous nous en tenons au libellé du socle commun, nous identifions bien des niveaux d'acceptation différents.

Sur la compétence 3, référence faite aux mathématiques, comment est-il possible de mettre au même niveau, **émettre des hypothèses** (compétences générales, réinvestissables ailleurs ?), **reconnaître des situations de proportionnalité** (compétences spécifiques avec mobilisations) et **réaliser une mesure** (compétence spécifique ; procédure de base ou procédurale) **d'après B.Rey**.

La confusion ne viendrait-elle pas alors de la distorsion entre compétence générale et spécifique (voire propre en EPS)

D'après B.Rey, les compétences générales, *les plus intéressantes, celles que tout le monde rêve* repose sur une philosophie profonde : devenir un spécialiste de la généralité et il est vrai que le transfert était postulé comme naturel et facile dans le cadre piagétien des schèmes contesté depuis lors Les travaux de Vykovski et des *études menées au Québec* aboutissent à des conclusions concordantes : **les compétences générales ne peuvent être acquises sans un contexte particulier** et dans ce cas ne deviennent-elles spécifiques ?

Que signifierait *savoir analyser si cette analyse* ne porte pas sur un objet d'étude précis.

Joshua va plus loin. Pour lui, **l'approche par compétence à l'école surévalue les objectifs comportementaux** (la note de vie scolaire en est un exemple) censés attester de la compréhension au détriment d'un travail permettant l'accès à la compréhension.

La compétence serait par nature transversale et faire ce choix conduit à minorer l'étude des savoirs formalisés augmentant de fait les inégalités à moins de penser que l'école peut à la fois construire des savoirs disciplinaires et les mettre au service de compétences transversales.



S'associe, à des attentes exigeantes des familles, l'ambition démesurée d'une institution que conteste d'ailleurs JP Astolfi dans son dernier ouvrage (posthume).

Pour lui, l'interdisciplinarité n'a de sens que si les savoirs disciplinaires sont maîtrisés et **non l'interdisciplinarité n'est pas une forme supérieure de la connaissance ni l'étape la plus avancée des recherches**. Vouloir dépasser les disciplines comme l'incite le socle commun risque d'être entendu comme infra-disciplinaire. Il va plus loin **ne pas s'enfermer dans la discipline est une chose, éviter d'y pénétrer en est une autre...**

Il plaide au contraire pour un savoir disciplinaire.

✚ *Chaque discipline construit couteusement ses concepts au fil de son histoire....*

✚ *Il n'y pas de véritables savoirs sans accès au paradigme disciplinaire, chacun étant original par le fonctionnement du langage qui prévaut et par les formes de raisonnement qui y sont valides.*

Cependant malgré les travaux menés et par des scientifiques, pédagogues et par des historiens, cette notion perdure. Pourquoi ?

N'aurait-elle pas alors d'autre vertu ?

Malgré l'analyse portée par B. Rey ne croyant pas que les compétences sont néolibérales car de son point de vue, l'école est le lieu de la construction des compétences, non pas de son exploitation comme dans l'entreprise, le doute est plus que permis.

Le contexte politique est porteur de ce concept mal identifié. Dotz et Ollagnier estiment qu'après la chute du mur de Berlin et la fin du socialisme réel et donc du capitalisme triomphant, les classes ont disparu et donc les lois du marché constituent le fondement du nouvel ordre social, **la dérégulation économique** (la manque d'ambition politique et l'absence de contrepoids syndical) **prolonge la dérégulation éducative**. La logique des compétences rend compte d'une orientation patronale.

C. Laval de la FSU met effectivement en évidence le caractère libéral du socle commun et s'attaque à son contenu propre : *les emplois non-qualifiés contemporains ont ceci de particulier qu'ils font appel à des compétences nombreuses mais d'un niveau assez faible*. Il prend l'exemple d'un

serveur de comptoir *qui doit également faire preuve de compétences sociales et relationnelles dans le contact avec le client, d'esprit d'initiative...*

Cette liste correspondrait à peu de chose près aux compétences de base établie par la commission européenne.

En généralisant ces compétences de base, la commission escompte une pression vers le bas sur les salaires et la substitution de la compétence au savoir répond aussi à une demande croissante de flexibilité et d'adaptabilité de la main-d'œuvre remettant en cause implicitement les formes traditionnelles du diplôme et de la qualification.

Le socle commun apporte t-il plus de sérénité à notre discipline et le temps est-il venu d'en faire une discipline essentielle ?

La réponse est dans la question. Le socle commun étant présenté comme supra-disciplinaire, la notion de discipline disparaît et l'EPS et son corollaire le sport scolaire sont minorés. Ils deviennent contributifs, associés qu'ils sont à des compétences sociales ou civiques. Le sport scolaire n'est même pas nommé.

Donc plus difficile, effectivement de faire référence à l'EPS puisque que nous ne pouvons que très difficilement l'identifier puisque jamais nommée explicitement.

- Fait-elle partie *des pratiques scolaires artistiques culturelles et sportives ?*

- Fait-elle partie de *comprendre le fonctionnement de son propre corps ...agir sur lui par la pratique d'activités physiques et sportives ?*

- Fait-elle partie de *développer par une pratique raisonnée comme acteurs et spectateurs, les valeurs humanistes et universelles du sport ?*

- Fait-elle partie de *réaliser des projets individuels ou collectifs dans des domaines artistiques, sportifs...*

- Fait-elle partie de *avoir une bonne maîtrise de son corps, savoir nager ?*

La difficulté d'identifier clairement l'EPS pose le problème de sa cohabitation avec d'autres dispositifs comme l'accompagnement éducatif et son volet sportif dans un dispositif d'aménagement du temps scolaire.(SPAM) dont l'inspection ne mesure pas de notre point de vue les dérives possibles.

Il faut attendre le piler 6 (compétences sociales et civiques) pour enfin l'identifier en tant que discipline scolaire (EPS) avec une phrase pour le moins laconique, *L'EPS y contribue également* faisant référence aux connaissances nécessaires à l'enseignement scientifique et humaniste.

Connaissance en EPS, signifie, si on en croit les programmes, informations, donc rien de procédurale, ce qui, pourtant, caractérise notre discipline.

Si nous pouvons malheureusement la qualifier de contributive, nous pouvons porter le même regard critique concernant les niveaux d'acceptation de la notion de compétence

✚ Savoir nager, avoir une bonne maîtrise de son corps, connaître son potentiel ne sont pas de même nature comme si la première n'était l'opérationnalisation *contextualisée* des 2 autres.

✚ Concernant l'analyse du SNEP, nous croyons que l'ensemble des dispositifs qui sont en place peuvent conduire à terme :

- à supprimer l'EPS ?
- à diminuer les horaires d'EPS ?
- à la rendre optionnelle ?
- à lui donner une nouvelle fonction ? hygiéniste ? formelle ?



Ce qui est sur, c'est que le socle confirmé par la loi Fillon devrait pour exister exclure un certain nombre d'éléments de la culture scolaire, exit la culture physique et sportive, la culture artistique comprenant la culture musicale.

Même si nous entendons par la voix de nos IPR que le socle n'a pas pour vocation le remplacement des programmes disciplinaires puisque le socle n'est pas disciplinaire, nous pensons quant à nous que la volonté est bien que le socle se substitue aux programmes disciplinaires.

Nous avons toujours opposé avec d'autres, l'idée d'une culture commune plutôt que le socle commun.

L'avenir est entre nos mains.

Pour le SNEP-FSU 85, Pierre-Yves POTHIER